# NOTRE FÉDÉRATION BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nély

N°ISSN 1625-5240 N°CPPAPN 1017 S 07645

8 Place de la Paix 15000 AURILLAC - Tél.: 04 71 64 03 35

E-mail: fsu15@fsu.fr

site : fsu15.fsu.fr

Imprimé par nos soins

Fédération Syndicale Unitaire

Section Départementale du Cantal



I A DACTI

déposé le

16 / 06 / 23

#### Sommaire:

P1-2: Edito (E. Burnouf)

<u>P2</u>: Communiqué national – salaires / Section SNESUP-FSU (E. Montels) / Collège de La

Jordanne? (S. Lavergne)

P3: Pédagogie de la compétence (D. Loubière)

P4 : Externalisation des services des lycées /

Communiqué du SNU Pôle Emploi FSU

P5: Grève des AESH (S. Combelle et U. Vaurs) )

/ HIS à la DSDEN 15

P6-7: Les maths au lycée général (D. Loubière)

P8: Tract départemental « réforme de la voie

pro »

#### **Edito**

La séquence des retraites s'achève, il fallait bien que ça arrive. L'issue nous laisse un goût amer car nous avons cru en la victoire. Mais...

Mais l'amertume, aussi prononcée soit-elle, peut aussi révéler des notes subtiles et complexes. Certes le gouvernement repart avec sa réforme en bois de chauffage sous le bras (attention aux échardes qui vont avec). Mais avec elle, il emporte aussi la colère d'un peuple uni et farouchement déterminé à relever la tête. Et il récupère en sus son ressentiment profond.

Le niveau de détestation est à la mesure du niveau auquel ils se sont montrés détestables, Macron en tête. Il savaient que c'était perdu pour eux. 14 journées nationales de grèves et de manifestations, d'inombrables actions, blocages, des discussions, des débats, une intersyndicale à l'unité sans faille. Le monde du travail s'est levé, et aucune de leurs balivernes n'a pu le freiner.

Que leur restaient-ils alors, à part leurs yeux pour pleurer ? La force. La brutalité.

Les attributs des petits, des mauvais, en somme, des minables.

La foule proteste ? Battons-la.

Les syndicalistes plantent un piquet de grève ? Sanctionnons-les.

Les députés sont majoritaires contre nous ? Bâillonnons-les.

Ce qui s'est passé ne doit pas être oublié. D'une part parce que nous avons bâti les fondations d'un collectif solide, d'autre part parce que nous avons réussi à faire tanguer l'esquif jusqu'au point de désalage. Enfin, et c'est le plus inquiétant, parce que nous avons connu des dérives autoritaires extrêmement graves. La FSU 15 l'a rappelé avec insistance dans sa prise de parole le 6 juin par un appel solennel à la plus grande vigilance. Le soir même, nous apprenions que le service d'ordre de la FSU à la manifestation parisienne avait été molesté très violemment. Macron est un pantin aux mains des puissances capitalistes et financières. Celles-ci sont prêtes à tout pour barrer la route à tout progrès social. Mais attention au danger qui nous guette. Il en est une autre qui attend patiemment à l'orée du bois et qui observe la macronie faire le sale boulot à sa place.

Donc nous n'avons pas gagné, oui. Mais quand l'adversaire gagne en trichant, ce n'est pas une victoire non plus. Et pas besoin d'aller fouiner dans la Constitution, il n'y a rien d'opposable à cela. C'est un fait.

La Section Départementale FSU du Cantal est fière de ses militant·e·s, syndiqué·e·s et sympathisant·e·s. Nous avons montré un visage flamboyant. Notre présence dans les actions, les manifestations a été salué par nos pairs. La FSU a un rôle à jouer dans la mobilisation interprofessionnelle, nous l'avons prouvé, et nous continuerons.

Emeric Burnouf Secrétaire Départemental



#### SALAIRES : Le ministère de la Fonction publique se moque ouvertement des agentes et des agents !

L'ensemble des organisations syndicales ont claqué la porte lors de la réunion salariale dans la Fonction publique pourtant très attendue par l'ensemble des agent.es. Le dégel de 1,5% du point d'indice est loin d'être à la hauteur et les autres propositions sont soit retardées dans le temps soit ne relèvent que de l'indemnitaire pour quelques un.es.

L'ensemble des agent.es verront le point d'indice augmenter de 1,5% au 1er juillet 2023 et, en janvier 2024, bénéficieront d'une attribution de 5 points d'indice supplémentaires. La moyenne d'augmentation sera de 2,5% dans un contexte d'inflation de 5,1%. Pour les agent.es des catégories C et B, passé.es aujourd'hui sous le niveau du SMIC, une attribution supplémentaire, jusqu'à 9 points d'indice, viendra compléter les échelons aujourd'hui au minimum FP. Ceci aboutira à des carrières affichant une augmentation de 34,46 euros brut sur 12 ans pour les catégories C et de 19,69 euros bruts en 4 ans pour les catégories B. Une prime pouvoir d'achat en « one shot » sera versée à la moitié des agents mais soumise au bon vouloir des employeurs publics dans la Fonction publique territoriale.

Pour la FSU, seul un mécanisme d'indexation de la rémunération indiciaire sur les prix doit être à l'ordre du jour! Une telle mesure aurait comme avantage d'assurer le niveau des pensions des collègues partant à la retraite. En outre, ceci contribuerait à maintenir l'unité de la Fonction publique qui est aujourd'hui interrogée par le caractère non général de ces mesures.

La FSU considère ces mesures comme insuffisantes et appelle le gouvernement à revoir sans délai sa copie. La FSU continue d'intervenir pour gagner une vraie revalorisation à la hauteur de la cherté de la vie et de la reconnaissance du travail et de l'engagement de tous les personnels delà Fonction publique pour l'intérêt général et au service du plus grand nombre.

Les Lilas, le 12 juin 2023



#### Une section SNESUP à la FSU 15

grèves... le SNESUP-FSU aussi était dans la rue.

Le SNESUP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur) rassemble les enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants, vacataires, contractuels affectés dans le supérieur. Depuis plusieurs mois, des collègues SNESUP-FSU de l'IUT d'Aurillac se sont mobilisé·es aux côtés des autres camarades de la FSU pour faire entendre leur voix dans les combats communs : actions, manifestations,

Le SNESUP-FSU 15 compte sur l'implication de tous : ensemble nous sommes plus forts !

Emilie MONTELS, SNESUP-FSU

#### Vers la fermeture du collège La Jordanne à Aurillac?

La rumeur courait depuis plusieurs années, mais il semble désormais que l'on se dirige vers la fermeture du collège La Jordanne. Plusieurs signes : tout d'abord, un petit article dans les indiscrétions de La Montagne, le 29 janvier, puis un sujet de Totem Radio, au mois de mai.

Les professeures du collège ont donc demandé des informations au Président du Conseil départemental, qui a répondu par un courrier adressé à Madame la Principale, indiquant que rien n'était encore décidé mais que plusieurs projets étaient à l'étude : fermeture sèche, fermeture avec reconstruction sur un autre site, ou encore rénovation.

A la demande des collègues du collège, la FSU a initié une réunion d'information syndicale, au cours de laquelle les craintes de chacun·e (tant les professeurs, les infirmières scolaires, les CPE, ou encore les agent·es techniques) ont pu s'exprimer : la potentielle perte des postes, l'impact sur la vie



professionnelle et la vie personnelle. Le mal-être des collègues est grand, très grand.

A l'initiative de la FSU 15, des courriers de demande d'audience ont été adressés à tous les acteurs gravitant autour du collège : président du conseil départemental, Recteur d'Académie, Dasen du Cantal, maire d'Aurillac, parlementaires du département.

L'incertitude ne peut plus durer, des explications claires doivent être fournies aux personnels.

Dans l'attente de ces rendez-vous, la FSU 15 reste aux côtés des collègues.

# De la pédagogie de la compétence

Le mot « compétences » est un outil de ce discours néolibéral qui est entré dans le monde de l'éducation ces dernières années. Nos « pédagogues » nous expliquent depuis quinze ans que la «compétence» a un sens « très » ou « peu » différent « en pédagogie », de celui qu'il a en management de la ressource, d'où il vient cependant... Et il faudrait croire alors que c'est presque un hasard si ces pédagogues et scientifiques de l'éducation se sont mis à parler de « compétences », de « soft skills » et de « savoir-être », subitement eux aussi il y a quinze ans, et qu'ils ne cessent plus depuis. Pendant ce temps, dans les écoles, le régime de gouvernement néolibéral n'entre pas seulement avec ces formules attractives et mièvres – mais, au besoin, avec les moyens de répression froide ou glaciale qu'on lui connaît aussi : les rectorats ne prenant plus de gants désormais pour « déplacer », « épuiser » ou « casser » administrativement des enseignants résistant à ces politiques.



Dans la **pédagogie de la compétence**, le monde n'est plus ce vers quoi me conduit l'enseignement, ce dont il m'approche, ce à la découverte de quoi il invite : mais la ressource à partir de laquelle augmenter le panel de mes aptitudes et de mon pouvoir personnel (cognitif, relationnel, émotionnel, sensible, comportemental, citoyen, etc.) – comme tel sportif utilise la montagne comme terrain d'entraînement de soi. **La pédagogie de la compétence, inversant le rapport, instrumentalise le monde au profit de son objectif : munir un « moi » d'aptitudes**. Le monde est à ma disposition ; tout, dans le monde : la fleur, la guerre passée ou présente, le caillou, le théorème, la petite phrase de musique, etc. Le monde est terminus a quo (pour moi) et non plus terminus ad quem.

Une telle conception de l'enseignement contribue par ailleurs à placer en permanence l'enseignant ou l'enseignante en situation fausse, ou au moins biaisée, vis-à-vis des intentions réelles de la leçon donnée : et ce, dès la maternelle, quand la ronde organisée par le maître ou la maîtresse l'est dans le but de valider dans la grille de compétences de l'enfant (et dans son dos en faisant comme s'il s'agissait seulement de danser...) une compétence de psychomotricité (« Sait mouvoir ses membres au rythme d'une musique quelconque ») ou une compétence dite « comportementale » ou de « socialisation » (« Sait se comporter au cours d'une activité de groupe en faisant preuve d'attention envers les autres »). L'objet (le monde) est nécessairement trahi par un tel enseignement ; mais les élèves le sont tout aussi nécessairement.

On comprend que c'est le présupposé qui paraissait si évident, si bienveillant, si incontestable, de « mettre l'élève au centre », qui révèle ici des conséquences d'abord inaperçues, mais absolument considérables. Et c'était déjà dans les termes d'un oubli du monde : la pédagogie qui met l'enfant au centre oublie que l'enseignement n'a pas une seule tâche, mais qu'il en a fondamentalement deux : la préservation de l'enfant ; la préservation du monde. La pédagogie cognitiviste de la compétence oublie, par ses présupposés mêmes, la deuxième tâche de l'enseignement ; et en oubliant la deuxième tâche, au nom du primat de la première, manque en réalité tout autant la première : car elle ne préserve pas l'enfant si elle n'a, pour lui, préservé le monde.

S'il faut dire, après cela, un mot sur l'efficacité d'un enseignement ainsi conçu ? La conséquence, bien connue des enseignantes et enseignants ayant eu à appliquer en effet une telle pédagogie dans les classes, est que la compétence ne peut jamais être qu'une aptitude extraordinairement générale, et faible : étant détachée ; ne pouvant se prévaloir d'aucune discipline ou science constituée (puisque ayant par principe à valoir en elles toutes). Il faut que la compétence soit la plus soluble possible dans le général – où on la voit se dissoudre en effet, jusqu'à l'insignifiance.

« Sait faire un diagramme », voilà une compétence pluri - voire transdisciplinaire. D'autres sont en apparence plus ambitieuses : « Sait établir et conduire un raisonnement » ; « Sait construire une recherche de manière méthodique ». Mais plus elles deviennent ambitieuses, plus elles semblent – validées d'une croix dans la grille ou mises « en attente de validation » par un code de couleur arrêté – privées de toute réalité, de tout référent... Exercées hors de tout champ disciplinaire, de tout champ problématique, en survol abstrait (spectatrices au-dessus du monde), les compétences ne sont plus que des formules générales, creuses à coup sûr. Jusqu'à cette compétence-reine qu'on installe aujourd'hui au sommet de la grille : « Sait faire preuve d'esprit critique ». ...

Cet « esprit critique » est en train de prendre la place et le nom de l'esprit critique véritable: il se réclame de Socrate, des Lumières prérévolutionnaires, etc. Mais une lecture attentive des publications de ces chercheurs montre que les préconisations auxquelles ils aboutissent ne sont pour finir rien d'autre qu'une immense et anxieuse «prophylaxie\*», une «hygiène mentale\*» – une biopolitique parfaitement conforme à la logique inquiète et sécuritaire des gouvernements « démocratiques » actuels et inapte à rien critiquer de notre monde : soucieux de ramener les citoyens à la raison, au bon sens, à la vraie information, à la norme, soit au juste milieu de la structure sociale...

«... l'esprit critique, c'est un juste milieu en quelque sorte \*».

\* termes utilisés par N. Gauvrit, S. Delouvée, G. Bronner

Denis LOUBIERE, SNES-FSU

(Source: <a href="http://www.pontcerq.fr/wp-content/uploads/2022/09/De-la-faiblesse-de-lesprit-critique-envisag%C3%A9-etc..pdf">http://www.pontcerq.fr/wp-content/uploads/2022/09/De-la-faiblesse-de-lesprit-critique-envisag%C3%A9-etc..pdf</a>)

### Externalisation des services des lycées

La Région AURA a engagé, au pas de charge, un processus de privatisation, externalisation des agents des lycées. En à peine deux mois (entrecoupés de grèves Sur les retraites), elle lance sous couvert d'une prétendue amélioration des conditions de travail ce qui n'est qu'une une vaste opération de communication pompeusement intitulée « rapport « ARL VISION 2030 » » (ARL = Agents Région des Lycées).



- Le contexte c'est une masse salariale gelée base 2022 pour 2023 et pour les années
  à venir (malgré les besoins déjà non pourvus, une augmentation des effectifs lycéens
  en AURA de 8% en 10 ans, malgré l'augmentation de la valeur du point et du SMIC qui ne permettra
  pas de conserver les grilles de C et de B en l'état, etc.
- Le contexte c'est surtout le refus, cette foi affirmé et assumé, de s'engager sur une quelconque dotation en personnel vis-à-vis d'un établissement ([...]la règle sera le non renouvellement »).
- La réalité du rapport c'est par exemple l'objectif d' « externaliser les services entretien d'une première vague d'une vingtaine de lycées » (sans compter les 5 ou 6 établissements en cours de construction ou en passe d'ouvrir, et dans lesquels ne sont prévus que deux ou trois agents chacun).

Le 17 mai dernier, l'intersyndicale (UNSA-CGT-CFDT-FSU-FO) appelait l'ensemble des agents de la Collectivité à faire grève pour protester contre l'insupportable projet de l'Exécutif : « La privatisation des lycées ». Afficher une diminution de la masse salariale pour faire des économies, pour afficher le meilleur bilan financier possible, au mépris du service public, c'est inacceptable. Le service public ne se réduit pas à un affichage budgétaire, des solutions existent ! Les agents des lycées apportent énormément par leur conscience professionnelle, leur connaissance des lieux et surtout des élèves, ce que les prestataires privés ne reproduiront jamais. Le Président de la Région, et l'ensemble des élus, doivent mesurer que s'ils continuent sur cette voie, d'autres grèves auront lieu ! Leur vision 2030 ne doit pas nuire à nos concitoyens et encore moins à nos enfants !

Philippe DUVERNY, SNUTER-FSU Aura



# Communiqué du SNU Pôle emploi FSU

Le 19 avril 2023, Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, a remis le rapport de concertation et de préfiguration de France Travail au ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

#### La fin du flou artistique entretenu par le gouvernement?

Ce rapport est une des étapes dans la « construction » de la prochaine loi Travail avec pour objectif la baisse drastique des chiffres du chômage à marche forcée, quitte à sacrifier une partie de la population déjà fortement fragilisée (explosion de la précarité et de la pauvreté, non-recours aux droits...).

Pour le SNU TEFI Pôle emploi FSU, au-delà des interrogations et du peu d'informations que le ministère du Travail et la direction de Pôle emploi donnent aux représentant.e.s des personnels, France Travail ne doit pas être une machine de guerre contre les droits des privé.e.s d'emploi et contre les personnels des opérateurs qui y seraient réunis (Pôle emploi, Missions Locales, Conseil Départementaux et/ou Régionaux, Cap emploi...).

- Les droits des privé.e.s d'emploi doivent être rétablis concernant leur indemnisation suite aux économies réalisées sur leur dos avec les dernières réformes de l'Assurance Chômage,
- Les besoins des privé.e.s d'emploi doivent être au centre des préoccupations du futur « nouvel opérateur » : projet professionnel, formation, indemnisation et recherche d'emploi,
- Pôle emploi, ou le futur France Travail, doit rester un établissement national garantissant un traitement égalitaire des usagers sur l'ensemble du territoire,
- Les effectifs doivent être fortement renforcés et les conditions de travail améliorées afin d'assurer une vraie prise en charge des usagers,
- Les personnels et leurs représentant.e.s doivent avoir les informations concrètes et complètes sur les futures évolutions liées à la mise en place de France Travail.

mardi 13 juin

mobilisation nationale des AESH

grève, rassemblement

et AG



Une nouvelle journée de mobilisation des AESH a eu lieu ce Mardi 13 Juin à Aurillac.

Nous nous sommes rassemblées devant la DSDEN pour dénoncer les nouvelles mesures du gouvernement concernant la fusion d'AESH et d'AED qui deviendraient tous des "Accompagnants à la Réussite Éducative" ARE.

Cela représente un volte face complet du métier d'AFSH

La notion de handicap disparaît même de l'intitulé de ce nouveau métier.

Les ARE ne seraient plus limités à l'école car elles et ils pourraient alors cumuler 2 voire 3 métiers en intervenant sur les temps périscolaires (accueil du matin, du soir, temps cantine...etc).

Nous revendiquons toujours un meilleur salaire, un vrai statut de la fonction publique, une vraie formation, l'abandon des PIAL, et la mutualisation des moyens. Après le rassemblement devant la DSDEN, une Assemblée Générale a réuni les AESH inquiètes pour leur avenir et se posant beaucoup de questions sur cette fusion des métiers.

Ursula Vaurs et Sandrine Combelle Représentantes AESH pour la FSU

#### Nous revendiquons :

#### La création d'un véritable statut de la Fonction publique

pour reconnaître le métier d'AESH

# L'augmentation des rémunérations

de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B

#### La garantie de pouvoir travailler à temps complet

sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures

#### L'abandon des PIAL

et de la politique de mutualisation des movens

#### Le recrutement des AESH

qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins

#### La garantie d'accès à des formations

à la hauteur des missions

Le 13 juin, AESH en grève !



# Heure d'info syndicale à la DSDEN 15

Pour la deuxième fois cette année, la FSU 15 organise une heure d'information syndicale à destination des agentes administratives et agents administratifs de la DSDEN du Cantal et du CIO.

Le jeudi 22 juin, la section départementale sera épaulée par les camarades du SNASUB-FSU de Clermont-Fd.

Des réponses aux questions posées lors de la précédente HIS seront apportées.

D'autres sujets seront abordés : entre autres, la surcharge de travail et le manque de moyens.

Pour rappel, chaque agent·e a le droit de participer à ces réunions, dans la limite d'une heure par mois (*Article 5 du Décret n°82-447 du 28 mai 1982*). Il suffit de prévenir le·la supérieur·e 48h à l'avance.

N'hésitez pas à contacter la section pour toute question (fsu15@fsu.fr). 5



# HEURE D'INFO SYNDICALE

#### **Personnels Administratifs:**

Surcharge de travail ?
Pressions ? Manque de moyens ?

Venez à la Réunion d'Information Syndicale

# Jeudi 22 juin 2023 - 14h-16h

dans les locaux de la FSU 15 (bât. de l'Horloge, 3ème étage) et en visioconférence avec Clermont

Vos représentants FSU sont là pour vous écouter et vous accompagner.
Nous rappellerons quels sont les droits des personnels administratifs,
les outils et les instances qui peuvent vous défendre.
S'informer, se défendre, se rassembler,

POUR NE PAS RESTER ISOLÉ-E !

Vous pouvez envoyer vos questions en amont à fsu15@fsu.fr



haque agent-e a le droit de participer à ces réunions, dans la limite d'une heure par mois. Article S du Décet e n'22-dan 10 Ramail au de la Article S du Décet e n'22-dan 10 Ramail au Banda. Si vous êtes sur voir e lemps de travail, il faut prévenir voire supérieur-e 489 à l'avance.

# Mathématiques au lycée général : où en est-on ?

Ces encombrantes mathématiques, dont le Ministère ne sait plus trop quoi faire, et que le Président Macron assimile sans sourciller à du code et de la programmation, posent un sacré problème épistémologique à nos hauts décisionnaires. Faut-il les classer dans les sciences ou dans la technologie? Dans les arts et les humanités? À part? Cette déficience au sein de leur pensée provoque un bug dans le circuit décisionnel et fait osciller régulièrement les politiques éducatives: on en met, on n'en met plus. Ah! On en remet, c'est bon pour les ingénieurs, non c'est du tronc commun... d'accord, mais on y fait quoi ?

"Au fond, les mathématiques sont la plus convaincante des inventions humaines pour s'exercer à ce qui est la clé de tout progrès collectif comme de tout bonheur individuel : oublier nos limites, pour toucher, lumineusement, à l'universalité du vrai."

Alain Badiou

Si le lycée général se veut encore généraliste, il ne devrait pas se poser la question de son utilité, au sens économique du terme. Sa fonction première, qui est de parfaire la formation intellectuelle d'adolescents, est dévoyée par l'anticipation de la spécialisation et cela aboutit au contraire de ce qui est poursuivi.

Afin d'éclairer la lanterne de nos hauts fonctionnaires, nous leur conseillons d'écouter et de lire les professeurs de terrain, leurs associations disciplinaires et leurs syndicats. Par leurs pratiques du quotidien et leurs analyses, ils réfléchissent aux mathématiques du passé, du présent et du futur, et disent par exemple que les mathématiques ne sont pas réductibles à du calcul, même computationnel. **Elles sont inclassables, tout autant art que science**.

« L'indifférence des mathématiques aux opinions dominantes est un modèle de liberté. » Alain Badiou

« Le monde est écrit en langue mathématique. »

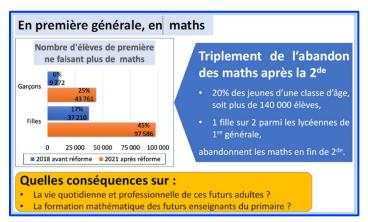
Galilée

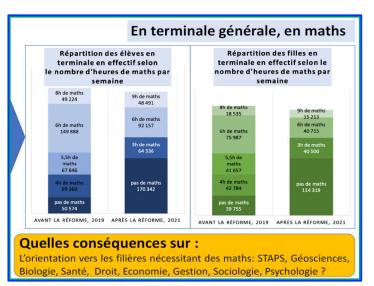
De quoi est-ce la science? Ni de la matière, ni de la vie. Les mathématiques étudient les structures, s'extirpant du contexte pour comprendre le squelette invisible du réel. Dans notre confrontation à la réalité, qu'elle soit d'origine humaine ou non, les structures sont partout. Alors les mathématiques sont partout, là où le regard a été éduqué à les voir. Elles dotent l'esprit de lunettes à rayons X et sont profondément émancipatrices. En ce sens, c'est une éthique de la pensée. Cela explique sans doute leur déraisonnable efficacité.

Leur art ? Pour satisfaire un mathématicien, la forme et le fond se doivent de coïncider, et cette recherche de fusion procède d'une esthétique du langage. Pour paraphraser Thomas Mann, la mathématique est la poésie de la structure de notre monde, la physique en est le roman.

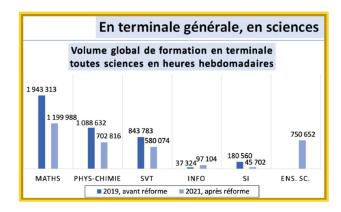
Avec ce double sens, elles accèdent à l'universalité, et si c'est cela qu'elles arrivent à enseigner, la question de les enlever du tronc commun ne devrait même pas se poser. L'enjeu est important. Et si en remettre est autant compliqué, c'est bien une preuve que l'architecture de l'ensemble est mal pensée.

Quelques diagrammes et données des conséquences de la « réforme » du lycée pour les sciences, les mathématiques et les filles



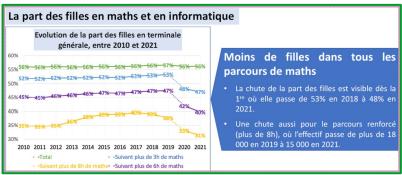


(suite p.7)



(Sources : APMEP, Michel Bourguet, profs de math du lycée Richelieu de Reuil Malmaison)





C'est pourquoi, les professeurs de mathématiques tiennent à informer et à alerter sur l'inefficacité de l'ajout de 1h30 de mathématiques en première générale dans le tronc commun à la rentrée prochaine. Cette certitude est partagée par de nombreuses associations d'enseignants scientifiques et sociétés savantes et a été dénoncée à plusieurs reprises. Elle n'est donc qu'une illusion qui viendra nourrir le mythe qu'avec 1h30 de mathématiques par semaine on forme correctement notre jeunesse.

Nous ne comprenons pas ce choix alors que d'autres options sont possibles et ont été proposées. Outre leur universalité intrinsèque, les mathématiques ont un vaste champ d'applications : c'est l'outil de toutes les sciences, qu'elles soient sociales, économiques, physiques ...

Le nombre des formations demandant d'avoir suivi la spécialité mathématique en classe de première est très important et le profil des élèves ayant besoin des mathématiques pour la suite de leurs études est varié, une seule spécialité mathématiques ne peut suffire. C'est un fait que nous avons mesuré rapidement sur le terrain. A l'instar de l'histoire-géographie et du français par exemple, l'insertion de 3h de mathématiques dans le tronc commun pourrait être complétée par une spécialité de 4h pour construire des bases solides pour les futurs scientifiques. Cela permettrait par ailleurs un meilleur équilibrage du tronc commun entre disciplines « littéraires » et disciplines « scientifiques ».

A minima, la création d'un deuxième enseignement de spécialité en mathématiques à destination des élèves se dirigeant vers des études dans les domaines de la santé, de la gestion et de l'économie semble indispensable.

D'une part, cela permettrait à un grand nombre d'élèves de poursuivre un enseignement des mathématiques plus concret avec des exigences moins contraignantes, leur réussite en serait plus grande et leurs acquis meilleurs et utiles. D'autre part, grâce à une spécialité mathématique rénovée, les enseignants pourraient relever le niveau et à nouveau former des experts, ce qui est très difficile voire impossible à l'heure actuelle avec des groupes trop hétérogènes et surchargés.

Les professeurs de mathématiques accompagnent aujourd'hui des élèves en perte de confiance, voire en souffrance et en échec en mathématiques. Aujourd'hui, beaucoup d'élèves et en particulier de jeunes filles n'osent pas relever le « défi » de la spécialité mathématique en Première, nous ramenant 30 ans en arrière à ce sujet. Quant aux sociétés d'ingénierie et au monde de la recherche, ils déplorent largement le nivellement par le bas qu'impose d'avoir des groupes d'une extrême hétérogénéité, ne permettant pas de nourrir et de former comme il se doit nos futurs ingénieurs et chercheurs. En effet, comment parvenir à suivre les exigences du programme édité au Bulletin Officiel dans les conditions actuelles ? Les enseignants en mathématiques se retrouvent écartelés entre ce qui leur est demandé de réaliser et la réalité des conditions du terrain. Peu étonnant qu'il y ait une pénurie de vocations pour cet enseignement, vu le peu de moyens qui sont accordés.

Sans remise à plat de la dernière « réforme » du lycée, l'enseignement des mathématiques au lycée pour toutes et tous est mort !





# RÉFORME MACRON DES LYCÉES PROS DÉCRYPTAGE DES 12 MESURES UNE USINE À GAZ TOUS AZIMUTS POUR DÉTRUIRE LES LYCÉES PROS



E. Macron a lancé officiellement sa réforme des lycées pros déjà dans les tuyaux depuis septembre et pourtant combattue lors des mobilisations d'automne. Cette réforme vise clairement la transformation de l'enseignement professionnel public sur le modèle de l'apprentissage avec nos métiers et nos statuts comme cibles. Cette réforme est en réalité un outil au service des entreprises pour pallier le manque de main-d'œuvre dans des secteurs d'activité identifiés. Elle n'est aucunement guidée par l'intérêt des élèves.

Cette vision étriquée et profondément réactionnaire de la formation professionnelle initiale instrumentalise les lycées pros et met ouvertement en péril l'avenir scolaire et professionnel des jeunes. L'objectif central de ce projet, c'est mettre les élèves les plus fragiles scolairement et économiquement "au pas" par le travail. Et pour atteindre ce but, le pacte LP en est l'outil principal. C'est par ce nouveau dispositif majeur dans la réforme que la destruction des lycées pros et la remise en cause profonde du second degré s'organisent.

L'annonce d'un financement d'1 milliard d'euros supplémentaire est principalement absorbé dans trois mesures de la réforme

- 400 millions € pour les gratifications de stage
- 450 millions € pour le pacte
- 150 millions € pour la mise en place des bureaux des entreprises

Donc toutes les mesures qui peuvent sembler attractives seront soit à moyens constants soit mises en œuvre dans le cadre du pacte.

# LE PACTE LYCÉE PRO : LE BRAS ARMÉ DE LA RÉFORME

Le pacte = travailler plus pour s'épuiser plus Le pacte LP = l'outil de destruction des lycées pros, de nos métiers, de nos filières et de l'avenir des jeunes



Salaires bas et conditions de travail difficiles en sont deux problèmes majeurs en lycée pro. Le pacte ne répond en rien à ces problèmes car travailler plus pour gagner plus n'est pas une revalorisation et imposer des missions supplémentaires pour améliorer le pouvoir d'achat ne résout pas nos difficultés mais, au contraire, dégradera toujours plus les conditions d'exercice de nos métiers. Le pacte est, de surcroît, un outil de discrimination indirecte envers les femmes qui va renforcer davantage les inégalités salariales.

Le président compte sur le déclassement salarial des enseignant es de lycée professionnel pour trouver des signataires. Mais surtout, le pacte LP est un axe central pour la mise en œuvre de la réforme.

# LE SNUEP-FSU APPELLE SOLENNELLEMENT LES COLLÈGUES À REFUSER DE SIGNER LE PACTE!

PAS DE PACTE LP = PAS DE RÉFORME DES LYCÉES PROS!

Retrouvez le dossier complet des 12 mesures, le tract contre le pacte, les vidéos du SNUEP-FSU et le communiqué de presse de l'intersyndicale nationale sur le site de la FSU 15 :

